Engagement mondial de la COP31 pour l'électrification « 35-by-35 »

Nous, Pays et Parties, en tant que Participants à l'Engagement mondial de la COP31 pour l'électrification « 35-by-35 » :

Reconnaissant que, pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et maintenir la possibilité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, des progrès accélérés sont nécessaires dans un large éventail de technologies et d'approches, notamment en matière d'efficacité énergétique, de déploiement des énergies renouvelables, d'électrification, de réduction des émissions et d'absorption des gaz à effet de serre, ainsi que d'autres technologies et approches relatives aux usages finals dans les transports, le bâtiment et l'industrie,

Reconnaissant l'analyse de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) selon laquelle, dans les trajectoires compatibles avec la limitation du réchauffement à 1,5 °C, la part de l'électricité dans la consommation finale totale d'énergie doit être portée à environ 35 % d'ici à 2035 et à plus de 50 % d'ici à 2050, appuyée par des sources d'énergie diversifiées et durables, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et à la lumière des résultats du bilan mondial, parallèlement au stockage, à la flexibilité du système et à des réseaux modernes et résilients,

Reconnaissant que les trajectoires mondiales actuelles en matière d'électrification ne permettront pas d'atteindre ce niveau et qu'une action accélérée est nécessaire pour libérer tout le potentiel de l'électrification dans l'ensemble de l'économie mondiale ;

Reconnaissant que l'augmentation de la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie puisse compléter et renforcer les efforts existants visant à développer les énergies renouvelables et à améliorer l'efficacité énergétique, en traduisant l'approvisionnement en électricité en réductions d'émissions à l'échelle de l'ensemble de l'économie,

Rappelant la décision 1/CMA.5 relative aux résultats du premier bilan mondial,

Constatant que le présent engagement représente un objectif mondial et que les trajectoires et les rythmes d'électrification, y compris le recours à de l'électricité propre et à des technologies propres, varieront en fonction des différents points de départ, des situations nationales et des réalités propres aux différentes régions, et que chaque Participant conserve l'entière compétence pour déterminer ses propres politiques, plans et stratégies en matière d'électrification,

Reconnaissant que l'électrification favorise la réduction des émissions, l'efficacité énergétique, la sécurité énergétique, le développement économique et l'accès à l'énergie, ainsi que la réduction de la pauvreté énergétique,

Constatant que de nombreuses technologies d'électrification sont déjà matures, largement déployables et d'un rapport coût-efficacité de plus en plus favorable dans de nombreux contextes,

Reconnaissant le rôle essentiel des infrastructures nécessaires à l'électrification, en particulier des réseaux de transport et de distribution, pour permettre une électrification à grande échelle, ainsi que la nécessité urgente de mobiliser des financements accrus, accessibles et abordables pour les investissements dans les réseaux, le stockage et le renforcement de la stabilité électrique du système, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les autres économies en développement ;

Nous déclarons notre intention d'œuvrer en collaboration et avec célérité à la poursuite de l'objectif suivant :

Accroître la part de l'électricité dans la consommation finale totale d'énergie afin qu'elle atteigne 35 % à l'échelle mondiale d'ici à 2035 (« 35 by 35 »), conformément aux trajectoires permettant de maintenir à portée l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, et en complément des efforts visant à développer les énergies renouvelables et à améliorer l'efficacité énergétique.

À l'appui de cette ambition collective, nous nous engageons à :

Accélérer une électrification équitable dans l'ensemble des secteurs et des économies au moyen de politiques, de stratégies et de mesures déterminées au niveau national, reflétées dans les processus nationaux de planification en matière de climat, d'énergie et de développement, y compris les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre, selon qu'il convient,

Renforcer les efforts visant à développer des réseaux électriques résilients et fiables, ainsi que le stockage et la flexibilité du système, afin d'accompagner le rôle croissant de l'électricité dans la consommation finale d'énergie,

Renforcer les efforts visant à mobiliser des financements, à accroître le nombre de projets prêts à être financés et à améliorer l'accès au financement pour l'électrification, les réseaux, la production hors réseau et le stockage, en particulier dans les PMA, les PEID et les autres pays en développement, y compris des instruments fondés sur des dons et des instruments concessionnels qui réduisent le coût du capital,

Coopérer avec les banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales, les partenaires bilatéraux, les organisations philanthropiques et les investisseurs privés, conformément aux résultats convenus en matière de financement de l'action climatique,

Soutenir les progrès de l'électrification par le partage des connaissances, le renforcement des capacités, le développement et le transfert de technologies, ainsi que par des boîtes à outils en matière de politiques publiques qui aident les pays à faire avancer leurs priorités d'électrification déterminées au niveau national,

Convenir d'une marche à suivre pour examiner les progrès collectifs en matière d'électrification, en nous appuyant sur les processus existants d'analyse et de communication d'informations, y compris les rapports de l'AIE et de l'IRENA,

Veiller à ce que la mise en œuvre du présent engagement soutienne des transitions justes, le travail décent et le développement des compétences, et protège les travailleurs et les personnes dans les secteurs et les économies touchés,

Appeler tous les gouvernements à se joindre à l'Engagement mondial de la COP31 pour l'électrification « 35-by-35 », et accueillir avec satisfaction de nouvelles actions volontaires, de nouveaux partenariats et de nouveaux engagements financiers contribuant à sa mise en œuvre.

****

Nous, entreprises, investisseurs, villes et administrations locales, organisations internationales, organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques, en tant que acteurs soutenant l'Engagement mondial de la COP31 pour l'électrification « 35-by-35 »,

Soutenons ses objectifs ainsi que l'ambition déclarée par les gouvernements participants, et nous engageons à contribuer à sa mise en œuvre au moyen d'actions, de partenariats, d'investissements et d'initiatives.